

18^e COLLOQUE DE LA COMMISSION DES SANCTIONS DE L'AMF

#colloquesanctions25

Mardi 14 octobre 2025 - Paris - Palais Brongniart

13h30-14h00	<i>Accueil des participants</i>
14h00-14h10	Propos d'introduction Valérie Michel-Amsellem, présidente de la Commission des sanctions de l'AMF
14h10-14h20	Discours Jacques Boulard, premier président de la cour d'appel de Paris
14h20-15h50	Table ronde n°1 - La preuve des abus de marché entre l'AMF et le juge pénal : vers une convergence ? Modératrice : Amélie du Passage, directrice de l'Instruction et du contentieux des sanctions de l'AMF Intervenants : • Marianick Darnis-Lorca, directrice des enquêtes de l'AMF • Muriel Goldberg-Darmon, avocate associée, Cohen & Gresser • Jean-Christophe Michard, vice-procureur de la République financier, Parquet national financier
15h50-16h20	<i>Pause-café</i>
16h20-17h50	Table ronde n°2 - Quel rôle pour la sanction dans la régulation ? Modératrice : Sophie Schiller, membre de la Commission des sanctions de l'AMF Intervenants : • Marie-Anne Frison-Roche, professeure de droit de la régulation et de la compliance • Sébastien Raspiller, secrétaire général de l'AMF • Martine Samuelian, avocate associée, Jeantet • Vincent Villette, secrétaire général de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
17h50-18h00	Discours de clôture Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'AMF